



HAL
open science

Les arsenaux du complexe militaro-industriel de la France

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Les arsenaux du complexe militaro-industriel de la France. Ares, Défense et Sécurité, 1985. hal-04632285

HAL Id: hal-04632285

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-04632285v1>

Submitted on 2 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les arsenaux du complexe militaro-industriel de la France

Jacques Fontanel

Arès, Défense et Sécurité, 1985

Résumé : Les arsenaux se présentent comme la base des industries militaires. Aujourd'hui, plusieurs grandes industries d'armement appartiennent au secteur privé, dans un rapport spécifique avec l'Etat, leur principal acheteur. En même temps, la Cour des Comptes de la France constate que les entreprises françaises d'armement appelés arsenaux ne sont pas très productives et elle émet de graves doutes sur leur compétitivité. D'abord, le statut de fonctionnaire des ouvriers des établissements publics de l'Etat, comme le GIAT ou la DCN, conduit aussi trop souvent à une surcapacité de production importante, même si celle-ci peut être utile en situation de conflit armé. La sécurité de l'emploi gonfle les coûts, elle réduit la compétitivité de la production sur les marchés internationaux des armements et elle dénie toute concurrence dans son secteur d'activité. Les techniques de production sont souvent trop stables, pas suffisamment ouvertes aux nouvelles technologies. Enfin, le budget de la Défense assure automatiquement l'équilibre de gestion de la DAT et de ses établissements.

The arsenals present themselves as the basis of military industries. Today, several large arms industries belong to the private sector, in a specific relationship with the State, their main buyer. At the same time, the French Court of Auditors notes that French arms companies called arsenals are not very productive and it expresses serious doubts about their competitiveness. First, the civil servant status of workers in state public establishments, such as the GIAT or the DCN, also too often leads to significant production overcapacity, even if this can be useful in situations of armed conflict. Job security inflates costs, reduces the competitiveness of production on international arms markets and denies any competition in its sector of activity. Production techniques are often too stable, not sufficiently open to new technologies. Finally, the Defense budget automatically ensures the management balance of the establishments.

Mots clés : arsenal, complexe militaro-industriel, dépenses militaires

Depuis plusieurs années, la Cour des Comptes de la France constate que les entreprises françaises d'armement appelés arsenaux ne sont pas très productives et elle émet de graves doutes sur leur compétitivité. Cette présentation correspond avec les analyses faites pour les arsenaux britanniques qui semblent encore plus mal lotis. Aujourd'hui, les Etats-Unis s'interrogent aussi sur la qualité de leurs bases militaires et surtout de la compétence des acheteurs militaires de l'Etat pour lesquels un simple cendrier peut être facturé 659 dollars ou un marteau à 400 dollars pièce), un scandale dénoncé par les médias, qui n'a pas reçu beaucoup d'écho au sein même du Pentagone. Dans ce contexte, on peut légitimement s'interroger sur les relations entre les administrations centrales militaires et les vendeurs de produits militaires. La notion de complexe militaro-industriel, si contesté par une grande partie des pouvoirs politiques, serait-il non seulement une menace démocratique, mais surtout une source bien huilée de financements occultes ou de profits illicites, sans liens avec le marché.

Ainsi, toujours aux Etats-Unis, la firme General Dynamics, le principal constructeur des sous-marins Trident, est accusé de profits abusifs dépassant 150 millions de dollars sur 23 milliards de contrats, une marge supplémentaire de 0,6% que les vendeurs jugent acceptable au regard des risques engagés. Quarante-cinq sociétés se trouvent ainsi inculpées du fait d'irrégularités dans la passation des contrats. Cette situation n'empêche pas les Etats-Unis d'être largement le plus grand vendeur d'armes au monde depuis la dernière guerre mondiale. Il semblerait alors que le niveau de compétitivité des industries d'armement américaines serait la conséquence normale de la gestion médiocre de leurs concurrents, ce qui améliorerait d'autant plus leur compétitivité que le gouvernement américain négocie avec ses alliés une standardisation des équipements militaires, notamment à l'OTAN.

Quels sont donc les griefs formulés, en France, à l'encontre des établissements d'Etat producteurs d'armement ¹?

¹ Le Corrolier, P. (1985) "Des arsenaux bien paisibles". *Nouvel Economiste* n° 498. 12/7/1985.

- D'abord, le statut des ouvriers des établissements publics de l'Etat est souvent assimilé à celui des fonctionnaires, notamment au Groupement Industriel des Armements terrestres, à la Direction des Constructions Navales et à la Direction des engins). Il en résulte une surcapacité de production importante. Aujourd'hui, il est inconcevable pour les syndicats d'accepter un statut jugé particulièrement intéressant en termes d'emploi ainsi très faiblement précarisé. Compte tenu des prévisions concernant le marché international des armes et le tassement des commandes nationales, c'est l'ensemble du système de la production militaire qui va se trouver face à un marasme économique. Il existe encore des contrats avec les Etats de l'OPEP du Proche-Orient, mais il ne s'agit pas d'un marché extensible, tant la course aux armements depuis la fin de la dernière guerre mondiale a doté les grandes puissances de stocks d'armement importants, alors que les conflits, du fait même de l'existence de l'arme nucléaire, paraissent réservés aux pays non occidentaux.

- Dans ces conditions, le statut des arsenaux reçoit de nombreuses critiques des acteurs qui souhaitent leur privatisation, laquelle n'est sans doute pas une panacée quand on analyse les entreprises d'armement privées au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. Il n'en reste pas moins que ces établissements travailleront au ralenti, mais couteront toujours aussi cher aux contribuables. Certes, certains chantiers navals connaissent le plein emploi (notamment celui de Cherbourg avec un plan de charge assuré jusqu'en 1992 du fait du développement de la force nucléaire de dissuasion), mais ce n'est pas le cas de la majorité d'entre eux. Pour faire face à un conflit inattendu avec des armes conventionnelles, il est nécessaire d'avoir des stocks suffisants, mais aussi de disposer d'un degré de surcapacité pour des raisons de sécurité nationale.

- Cependant, cette sécurité apportée au personnel conduit directement et indirectement à gonfler les coûts et donc les prix, réduisant à la fois la compétitivité de la production sur les marchés internationaux des armements. Si le budget militaire est maintenu constant, cette situation réduit la capacité de défense du pays, avec moins d'armes que prévues. Si le budget est en hausse, en termes de coûts d'opportunité, il s'agit d'un

choix entre une dépenses militaires et une dépense civile, que l'Etat tranche en faveur du complexe militaro-industriel. Le calcul du coût supplémentaire cette structure industrielle sur la production de ces armes ne sont jamais engagés, car l'étude implique de nombreuses hypothèses, dont celles concernant les tensions internationales du moment et de celui de demain.

- Les établissements industriels d'Etat disposent d'un personnel qualifié, mais les revenus de celui-ci sont trop faibles pour attirer les gestionnaires ou même les meilleurs techniciens. Cependant, en France, le salaire moyen des ouvriers est plus élevé que celui de la moyenne nationale. Il en résulte en outre que le taux d'encadrement du personnel est de 1,7 à 2,5 fois moindre que dans les entreprises privées correspondantes. En revanche, la capacité d'exportation de ces établissements n'est pas très élevée, du fait de l'absence de cadres compétents dans ce domaine.

- A cause de la sécurité économique dont ils bénéficient, les établissements se voient souvent retirer des contrats au profit du secteur privé ou des entreprises nationalisées en difficulté. C'est donc une forme de lutte indirecte contre le chômage, dont il est bien difficile de déterminer le coût effectif.

- Les techniques de production sont souvent inadéquates, mais surtout les établissements d'Etat souffrent d'une trop grande rigidité. L'absence de raisonnement économique global limite la compétitivité des entreprises. Pour les adversaires de ces établissements, si la coque de navire coûte deux fois moins cher dans un pays asiatique, il serait judicieux d'acheter cette coque à l'étranger et d'armer ensuite celle-ci avec des produits français. Mais les entreprises souhaitent satisfaire la commande entière et de ce fait, n'étant plus compétitives, elles n'ont aucune commande.

- Le budget de la Défense assure automatiquement l'équilibre de gestion de la DAT et de ses établissements. La formation des prix sur la base de coûts préétablis rapporté au coût réel constaté permet de déterminer le prix de cession à l'Etat-major, en incluant des frais généraux et une marge d'ajustement. En fait, par ce système, il est impossible d'être en déséquilibre. Tout va toujours très bien dans le meilleur des mondes.

- Il faut noter que de nombreux composants des armes ne sont pas toujours produits par le CMI et que certaines armes n'appartiennent pas au secteur militaire et de la défense proprement dit. Il est souvent difficile de connaître l'usage d'un produit dual qui peut s'appliquer aussi bien dans le domaine militaire que civil. De même, certains transferts d'armement sont offerts officiellement ou non comme aide au développement, mais aussi comme soutien à une équipe politique, ou comme facteur d'élargissement de la zone d'influence du vendeur.

- La concurrence n'est pas suffisamment mise en jeu. Les marchés sont souvent conclus par entente directe, sans consultation préalable de l'ensemble du marché. Cette procédure traditionnelle est difficilement justifiable au regard des règles de gestion publique. Les entreprises nationalisées et privées semblent être plus efficaces d'un point de vue économique, ce qui explique en partie le succès des exportations d'armes françaises à l'étranger.

Bibliographie

Aben, J. Daures, N. (1981), Défense nationale et emploi en France. *Les Cahiers Charles-Gide*, Montpellier.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, JF (1981), *Le désarmement pour le développement*. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 19.

Dussauge, P. (1985), *L'industrie française de l'armement*, Economica, Paris

Fontanel, J. (1984), *L'économie des armes*. La Découverte, Paris.

Fontanel, J. (1985) *Introduction à l'effort économique de défense*, Ares, Défense et Sécurité.

Crouzet, F. (1974), recherches sur la production d'armement en France, *Revue historique*, 509.

Kuisel, R. (1984), *Le capitalisme et l'Etat en France*, Gallimard, Paris.

Le Corroler, P. (1985) "Des arsenaux bien paisibles". *Nouvel Economiste* n° 498. 12/7/1985

SIRPA (1985), *L'armement en France*, Dossier d'information 17, Mai.

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1985), The Economics of Exporting Arms, *Journal of Peace Research* 2(3).